

date de dépôt : 06 juin 2014

demandeur : Monsieur BONNIN Jean-Michel

pour : **construction d'un abri de jardin ouvert**

adresse terrain : 276 RTE DE LONS, à Ruffey-sur-Seille (39140)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille

Le maire de Ruffey-sur-Seille,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 06 juin 2014 par Monsieur BONNIN Jean-Michel demeurant 276 route de Lons, Ruffey-sur-Seille (39140) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un abri de jardin ouvert ;
- sur un terrain situé 276 route de Lons, à Ruffey-sur-Seille (39140) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de RUFFEY-SUR-SEILLE approuvé le 25 février 2002, modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, révision simplifiée du 31 mars 2006, et mis en révision le 10 mai 2011 ;

Vu le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) de la Seille approuvé par arrêté préfectoral en date du 10/06/2011 ;

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est ACCORDE.

Ruffey-sur-Seille, le
Le maire,

Evelyne PETIT



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.